

# La lettre de la RMF UE



La situation dramatique en République centrafricaine (RCA) depuis plusieurs mois a posé à l'Union européenne la question de savoir comment agir pour stabiliser cet Etat fragilisé. Par la décision du lundi 10 février 2014, l'Europe a concrétisé sa vision politique en décidant d'une opération militaire, EUFOR RCA, ce qui n'était pas arrivé depuis 2008. Bien sûr, les difficultés ont été et demeurent nombreuses : emploi ou non-emploi des groupements tactiques (GTUE), appui d'une nation cadre volontaire, volonté des 28 Nations de fournir des contingents, transport stratégique, synchronisation des efforts entre l'opération française SANGARIS, celle de l'Union africaine (MISCA), celle de l'Union européenne et peut-être à terme une opération de maintien de la paix des Nations unies, agendas de déploiement... Evidemment, l'opération militaire EUFOR RCA ne constitue qu'un volet de l'action menée par l'Union européenne au profit de la RCA et se combinera utilement avec les plans d'autres acteurs de la Commission notamment ECHO et DEVCO. Nous sommes à ce titre très reconnaissants à madame Kristalina GEORGIEVA, commissaire européenne à la coopération internationale, à l'aide humanitaire et à la réaction aux crises (DG ECHO), d'avoir accepté de nous livrer sa vision du rôle de l'Union européenne en la matière et son appréciation de la situation en RCA.

Bonne lecture,

**Général de corps d'armée Gilles ROUBY  
Représentant militaire permanent de la France  
auprès de l'Alliance atlantique et de l'Union européenne**

## SOMMAIRE

Opération EUFOR RCA .....	2
Présentation de la direction générale aide humanitaire et protection civile - ECHO .....	3
Entretien avec Mme Kristalina Georgieva .....	4
Exercice MILEX 13 .....	6



## Présentation

**Mme Kristalina Georgieva commissaire européenne à la coopération internationale, à l'aide humanitaire et à la réaction aux crises**, entretien en pages 4 et 5



Femme politique et économiste bulgare, Mme Kristalina Georgieva est commissaire européenne depuis le 10 février 2010. Après avoir obtenu une maîtrise en sociologie et en économie politique ainsi qu'un doctorat en sciences économiques, elle débute sa carrière en 1977 à l'université d'économie nationale et mondiale de Sofia en qualité de professeur associé. En 1993, elle quitte son parcours universitaire pour

rejoindre la Banque mondiale en tant qu'économiste de l'environnement. Elle occupe ensuite le poste de directrice du secteur environnement pour la région Asie de l'Est – Pacifique et prend la direction des prêts, des politiques et de la stratégie en matière d'environnement. Elle est nommée, en 2004, directrice de la banque pour la Russie puis, en 2007, directrice du développement durable. Enfin, elle devient vice-présidente de la Banque mondiale en 2008. Restant membre du conseil d'administration de l'université d'économie nationale et mondiale de Sofia, elle rejoint la Commission européenne en février 2010.



## Naissance de l'opération EUFOR RCA

La République centrafricaine est plongée dans un conflit armé depuis une dizaine d'années. A partir de décembre 2013, la situation sécuritaire s'est nettement dégradée avec, selon les sources, entre 500 000 et 800 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays, dont la moitié d'entre elles dans la seule capitale, Bangui. De plus, environ 245 000 Centrafricains se sont réfugiés dans les pays voisins. Déployée depuis le 19 décembre 2013 en soutien de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA), l'opération militaire française Sangaris, a permis de commencer à stabiliser une situation qui reste extrêmement préoccupante et instable.



Le Conseil des affaires étrangères de l'Union européenne s'est accordé le 20 janvier 2014 sur le lancement d'une opération militaire dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC). L'opération fournira un soutien temporaire, pour une période pouvant aller jusqu'à six mois à partir de la pleine capacité opérationnelle, en vue de contribuer à instaurer un environnement sûr dans la région de Bangui et avec pour objectif final de passer le relais à l'Union Africaine (UA). Mme Catherine Ashton, Haute représentante de l'UE et vice-présidente de la Commission a ainsi déclaré: «Avec ses partenaires, l'Union européenne continuera à

s'engager activement en faveur du processus de stabilisation en République centrafricaine. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour aider les nouvelles autorités du pays à mettre en œuvre l'accord de transition.» Cette opération a été autorisée par la résolution 2134 du conseil de sécurité des Nations unies adoptée à l'unanimité le mardi 28 janvier 2014.

La pleine réussite de cette opération passera par une étroite coordination entre les différents acteurs impliqués : l'UA, l'ONU, l'UE et la France. Cette coordination devra se prolonger sur le terrain entre les troupes de la MISCA, les troupes françaises de l'opération Sangaris et celles d'EUFOR RCA. L'effectif déployé pour EUFOR RCA devrait être d'environ 900 militaires. Pour connaître les pays participants ainsi que les effectifs engagés par chacun, il faudra attendre la fin du processus de génération de forces.

L'opération sera commandée par le général de division (FR) Philippe PONTIES, depuis l'état-major de Larissa (OHQ) en Grèce, pays qui assure actuellement la présidence de l'Union européenne ainsi que le commandement du groupement tactique d'astreinte pour le premier semestre 2014. Le commandant de la force sur le terrain en RCA (FHQ) sera le général de brigade (FR) Lion. Le déploiement effectif en RCA reste tributaire du processus décisionnel européen. La décision du Conseil de l'Union européenne de lancement de l'opération est attendue pour début mars 2014. Le déploiement pourrait alors s'échelonner sur quelques semaines, jusqu'à ce que la pleine capacité opérationnelle soit atteinte.

### Général de division Philippe Ponties

Le général de division Philippe Ponties intègre en 1979 l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr Coëtquidan, puis, choisit de servir dans l'arme des transmissions. Il sert comme officier subalterne au 14<sup>e</sup> Régiment parachutiste de commandement et de soutien et participe en 1983 à l'opération MANTA au Tchad.

Promu chef de bataillon en 1990, il est affecté à l'état-major de la 5<sup>e</sup> Division blindée de Landau (Allemagne). Il réussit le concours de l'Ecole supérieure de guerre en 1992.

Promu lieutenant-colonel en 1995, il participe à la mission d'observation des Nations-Unies en Géorgie comme commandant de secteur. Après avoir occupé les fonctions de commandant de bataillon à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, il commande le 48<sup>e</sup> Régiment de transmissions à Agen, période durant laquelle il est engagé avec son régiment dans l'opération TRIDENT au Kosovo.

Il est promu colonel en 2001. Après une affectation à l'Inspection de l'armée de Terre, il est auditeur de la 55<sup>e</sup> session du Centre des hautes études militaires avant de rejoindre la Délégation à l'information et à la communication de la défense.

Nommé général de brigade en 2008, il prend la fonction de sous-directeur « recrutement » à la DRHAT puis de général adjoint à l'état-major de force n°1 à Besançon. Il est ensuite directeur adjoint de la communication et porte-parole adjoint du ministère de la Défense. En 2011, il est nommé général de division. Le 1<sup>er</sup> janvier 2013, il prend le commandement de l'état-major de force n°3 à Marseille.

Premier contributeur d'aide au développement en République centrafricaine, l'Union européenne renforce avec cette opération l'action qu'elle mène de longue date au profit de ce pays.



## La délégation générale ECHO

### Présentation.

L'office humanitaire de la Communauté européenne (ECHO) a été créé en 1992 pour exprimer la solidarité européenne avec les populations dans le besoin partout dans le monde. Au cours de ses vingt années d'existence, il a alloué 14 milliards d'euros d'aide humanitaire aux victimes de conflits et de catastrophes dans 140 pays à travers le monde. Sur les cinq dernières années, le budget annuel d'ECHO était en moyenne d'un milliard d'euros. Ensemble, les États membres et les institutions européennes fournissent plus de la moitié de l'aide humanitaire mondiale. En 2010, Kristalina Georgieva est devenue la première commissaire en charge de la coopération internationale, de l'aide humanitaire et de la réponse aux crises.

### L'aide humanitaire.

L'assistance humanitaire de l'UE repose sur les principes de l'humanité, de la neutralité, de l'impartialité et de l'indépendance. L'aide humanitaire d'ECHO est donc fournie sans tenir compte des programmes politiques et vise sans exception à aider ceux qui en ont le plus besoin, indépendamment de leur nationalité, de leur religion, de leur sexe, de leur origine ethnique ou de leur affiliation politique.



Distribution humanitaire Nord Darfour

ECHO compte aujourd'hui plus de 300 employés à son siège à Bruxelles et plus de 400 collaborateurs dans les 44 bureaux extérieurs répartis dans 38 pays. Immédiatement après une catastrophe, ils se rendent sur les lieux de la crise pour évaluer les besoins. Dans un deuxième temps, ils supervisent la mise en œuvre des projets humanitaires financés par l'UE. Cette approche fondée sur les besoins est une caractéristique clé de l'aide d'ECHO et de la manière dont elle est fournie. Pour la mise en œuvre des opérations humanitaires, ECHO coopère avec plus de 200

partenaires : organismes des Nations unies, organisations non gouvernementales et organisations internationales.

L'aide humanitaire prend diverses formes selon la nature de la crise. Il peut s'agir de la fourniture de vivres, de vêtements, de soins de santé, d'abris, d'accès à l'eau et à l'assainissement, mais aussi de réparations d'urgence des infrastructures, d'actions de déminage, de soutien psychologique et d'éducation.

La fréquence et l'intensité des catastrophes ne cessent d'augmenter. La réponse d'ECHO face à l'évolution du nombre, de la fréquence et de l'intensité croissantes des catastrophes naturelles, en particulier celles liées aux effets du changement climatique, a été d'intégrer la réduction des risques de catastrophes dans sa planification stratégique. Au cours de la dernière décennie, ECHO a augmenté de manière significative les financements destinés aux projets de réduction des risques de catastrophes.

### La protection civile.

Le mécanisme de protection civile de l'Union rassemble 32 États (les 28 États membres, plus l'ancienne République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège) qui coopèrent dans le domaine de la protection civile afin de mieux protéger les populations et leur environnement lorsque des catastrophes d'origine naturelle ou humaine se produisent au sein de l'UE et en dehors. L'aide peut prendre la forme d'une aide en nature, de matériel et d'équipes ou impliquer l'envoi d'experts en vue de réaliser des évaluations. Le mécanisme s'appuie sur des ressources publiques et, si une aide est nécessaire dans les pays tiers, il intervient habituellement en parallèle ou en collaboration avec l'aide humanitaire. La protection civile européenne couvre trois phases du cycle de gestion des catastrophes: la prévention, la préparation et l'intervention.



Philippines après le passage du Typhoon Haiyan

Le **Centre de Coordination de la Réaction d'Urgence (ERCC)** est l'organe opérationnel du mécanisme. Établi à la Commission européenne de Bruxelles, l'ERCC est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, et peut entrer en action immédiatement dès qu'il reçoit une demande d'assistance. L'ERCC collabore étroitement avec les centres de crise nationaux des 32 pays participant au mécanisme. En plus d'être un centre de communication et de coordination, il a également pour rôle de fournir des informations sur la préparation et la réaction en matière de protection civile.



## Entretien

## Entretien avec Mme Kristalina Georgieva commissaire européenne

### **Madame, vous êtes Commissaire européenne à la coopération internationale à l'aide humanitaire et à la réaction aux crises, pourriez-vous définir en quelques mots votre mandat ?**

«Coopération internationale, aide humanitaire et réaction aux crises». L'intitulé de mon mandat est sans doute l'un des plus longs parmi ceux des Commissaires européens. Mais au fond, ma mission est très simple. Elle consiste à utiliser les ressources de l'UE pour aider les populations en difficulté: celles qui sont touchées par des crises humanitaires comme celles qui sont victimes de catastrophes naturelles, telles que les séismes ou les pollutions nocives de même que les crises causées par des conflits.

Elle vise également à améliorer la préparation à de telles situations de manière à en limiter les conséquences. Cet aspect de mon travail implique de collaborer aussi bien avec les gouvernements qu'avec des organisations régionales. C'est dans ce domaine que j'ai concentré mon action en matière de coopération internationale.

### **Vous avez pris vos fonctions il y a quatre ans, quel bilan tirez-vous aujourd'hui de l'action de l'Union européenne en la matière ?**

J'ose croire que nous avons accompli beaucoup de choses depuis le début de mon mandat. Nous avons maintenu le rôle central de l'Europe en tant que donateur actif, et nous avons fourni une assistance considérable aux victimes de toutes les crises majeures de ces quatre dernières années - en Haïti, en Libye, en Côte d'Ivoire, en Syrie, en Centrafrique par exemple - pour n'en citer que quelques-unes. Durant ces quatre années de mandat, nous avons aidé en moyenne 120 millions de personnes chaque année, en apportant plus de 4 milliards d'Euros provenant du budget de l'aide humanitaire de l'UE. Nous avons fusionné avec succès deux mécanismes de réponse de l'UE, l'aide humanitaire et la protection civile, nous permettant d'augmenter nos interventions en temps de crise. Au sein de cette nouvelle structure, la Commission possède à présent un Centre de Réponse et de Coordination Européen utilisant une technologie de pointe, opérationnel 24h sur 24, 7 jours sur 7, et capable de gérer plusieurs urgences en même temps, en Europe et au-delà.

Autre innovation prévue par le Traité de Lisbonne, la mise en place des "volontaires de l'aide de l'UE" permettra dès cette année à près de 4000 personnes de se porter volontaire dans des opérations humanitaires à travers le monde.

Les citoyens européens soutiennent massivement le programme d'aide humanitaire de l'UE. Les résultats de l'Eurobaromètre 2012, un sondage d'opinion portant sur la connaissance, l'intérêt et le soutien des citoyens européens aux politiques d'aide humanitaire de l'Union européenne, montre que 88% des personnes interrogées sont en faveur de cette initiative - Je pense que ceci est une réussite fantastique.

Une grande partie de mon travail est le plaidoyer. J'ai plaidé de manière appuyée pour le respect des principes fondamentaux humanitaires. J'ai consolidé la coopération avec les autres donateurs, les organisations internationales et les Organisations Non Gouvernementales (ONGs) et ai mis en place un système de collaboration plus étroit avec les Etats membres européens. Je pense sincèrement que ma voix a été entendue durant mon mandat de Commissaire.

### **Le département de réaction aux crises et de coordination opérationnelle (MD CROC) appartenant au Service Européen pour l'Action Extérieure (SEAE) tient une place transverse dans le domaine de la gestion des crises. Lors d'une crise de nature humanitaire, quelles sont les prérogatives respectives de la direction générale ECHO par rapport à celles du MD CROC ?**

Le rôle d'ECHO est très simple: apporter une aide d'urgence aux populations victimes de crises humanitaires, qu'elles soient d'origine naturelle ou liées à des conflits – et sur la base de leurs besoins réels. C'est un mandat clair et distinct de celui d'autres acteurs de l'action extérieure de l'Union, tels que le SEAE ou DEVCO. Et nous avons la chance au sein de l'Union d'avoir une répartition des rôles assez claire, sur la base des Traités – la moindre confusion nuirait forcément à l'efficacité de notre action, d'autant plus au milieu d'une crise. Il va de soi qu'en accomplissant notre mandat, nous nous coordonnons en continu avec les autres acteurs présents dans une crise – que ce soit le SEAE, pour les aspects politiques et sécuritaires, ou DEVCO, pour les aspects de développement et de transition. Et nos experts humanitaires sur le terrain travaillent en collaboration étroite avec les Délégations de l'UE. Sur une crise comme la Centrafrique, d'ailleurs, la coopération avec le SEAE a été absolument exemplaire.

### **Le centre de coordination de la réaction d'urgence (ERCC) a été ouvert le 15 mai 2013 en remplacement de l'ancien centre de suivi et d'information (MIC). Ce nouvel instrument exploité par la direction générale ECHO vous donne-t-il satisfaction ?**

Comme vous l'avez mentionné, l'ERCC est une nouvelle structure qui a été inaugurée en mai 2013. Héritier de l'ancien MIC, il continue à en assurer les fonctions premières (celle de suivi, d'analyse, d'alerte et de réponse aux différentes typologies de crises qui rentrent dans le portefeuille de la DG ECHO) tout en exerçant de nouvelles responsabilités conformément à la nouvelle législation relative à la protection civile adoptée en 2014 et aux accords interinstitutionnels au sein des institutions européennes (activation de la clause de solidarité, les accords IPCR...).

L'ERCC est à l'évidence bien plus qu'un centre de suivi, puisqu'il permet d'anticiper, d'analyser les crises potentielles et en cours, et surtout d'apporter une aide rapide et coordonnée aussi bien en Europe que dans les Etats tiers qui en font la demande.

**En cette période de contraintes budgétaires fortes pour les Etats de l'Union européenne, quels arguments mettez-vous en avant pour justifier le maintien de l'effort réalisé par l'Union européenne afin d'aider des pays tiers ?**

L'action humanitaire de l'UE est motivée par la solidarité, l'une des valeurs à la base de l'intégration européenne. L'aide humanitaire et la protection civile sont les principaux instruments dont dispose l'UE pour faire face aux crises et aux catastrophes, et les citoyens européens sont unis dans leur solidarité envers les victimes de conflits et de catastrophes naturelles. Étonnamment, les Européens n'ont jamais été aussi nombreux à soutenir l'aide humanitaire de l'Union européenne. Le soutien public à l'aide humanitaire s'est accru dans l'Union européenne, en dépit de la crise économique.

Nous sommes confiants quant au maintien de ce haut niveau de soutien dans les années à venir.

**Quelle est votre vision de la situation actuelle en République centrafricaine et qu'attendez-vous d'une mission de l'Union européenne sur place ?**

Les Centrafricains vivent une tragédie humanitaire majeure et leur souffrance est épouvantable. Le nombre de personnes déplacées internes (PDI) a dépassé les **714 000**. Plus de la moitié des 4,6 millions d'habitants du pays a besoin d'une assistance immédiate. La sécurité ainsi que la protection des civils et du personnel humanitaire suscitent de sérieuses préoccupations. Il est vital de restaurer la sécurité afin de garantir des conditions dans lesquelles les organisations humanitaires peuvent mener leurs opérations sans encombre.

Sur le plan humanitaire, l'Union européenne est présente depuis une dizaine d'années en Centrafrique – et nous sommes devenus le principal bailleur. Nous avons par ailleurs, avec notre équipe humanitaire sur place, mis sur pied des actions d'assistance plus directe, comme par exemple un pont aérien entre le Cameroun et Bangui, fin 2013, ou plusieurs vols chargés de médicaments et d'abris. Et le 20 janvier 2014, nous avons organisé conjointement avec les Nations unies une réunion de haut niveau à Bruxelles, où la communauté internationale a mobilisé près de 500 millions de dollars (€ 366 m) pour financer des interventions humanitaires et d'aide à court et moyen terme.

Or, pour moi il a été clair dès ma première visite en RCA, en juillet 2013, qu'il y a un impératif absolu – et c'est celui d'assurer la sécurité des populations. Même avant l'explosion de haine religieuse que connaît le pays depuis décembre 2013, la situation était dramatique – des villages entiers frappés par une vague de pillages sans précédent; des centaines de milliers de personnes contraintes à fuir dans la brousse. Et ce que vit le pays actuellement souligne encore plus ce cri d'urgence. L'action et l'engagement de la France, sur le plan militaire en appui aux forces africaines, mais aussi sur le plan politique, à New York et à Bruxelles, ont été remarquables – et je tiens à saluer ici cet engagement.

Et je me réjouis profondément de la décision du Conseil d'appuyer et d'amplifier cet engagement, et de mettre en place une mission européenne au titre de la PSDC, avec pour but principal la protection de la population civile. Ce renfort européen arrive dans un contexte qui le justifie pleinement. Le rôle de cette mission est avant tout de sécuriser les populations pour leur permettre de reprendre confiance et de rentrer chez elles. Les différents instruments à notre disposition devront ensuite permettre à ces populations de retrouver de la dignité, d'entamer des démarches de réconciliation et de relancer leurs activités économiques.

**Enfin, quels sont selon vous les enjeux majeurs de l'année 2014 pour la direction générale ECHO?**

En observant les grands défis pour la communauté humanitaire internationale, on pense forcément à la Syrie, à la République centrafricaine, au Mali et au Sahel (pour n'en nommer que quelques-uns).

La Syrie est devenue une catastrophe humanitaire comme nous n'en avons pas connue depuis longtemps. Plus de 9.3 millions de personnes sont à présent affectées par ce conflit, dont 6.5 millions ont été déplacées au sein même de la Syrie, et le nombre de réfugiés continue de croître, toujours sans perspective d'un accord de paix négocié. L'Union européenne a fourni jusqu'à présent 2.6 milliards d'Euros à la Syrie ainsi qu'aux pays avoisinants.

Le Mali reste un énorme défi, malgré l'intervention française, et est toujours considéré comme une crise humanitaire grave. Il y a peu de preuves qu'un nombre significatif de personnes déplacées au sein du pays, ainsi que de réfugiés, serait en train de rentrer chez eux, et la sécurité dans le nord du pays reste une énorme inquiétude.

J'ai déjà parlé de la République centrafricaine; en terme humanitaire, l'implosion complète de ces derniers mois présentera un défi encore plus grand dans l'avenir même de ce pays, ceci au moment même où la République Démocratique du Congo se dirige à nouveau vers un conflit.

D'autres défis sont posés par le Sud Soudan, la Somalie, la Corne de l'Afrique, ainsi que par plusieurs crises oubliées telles que celles des réfugiés Sahraouis, de la Colombie et du Yémen où l'Union européenne est souvent le plus grand ou le seul donateur humanitaire.

L'aide humanitaire devra faire face à des défis croissants dans les décennies à venir: l'énorme écart entre les besoins et les ressources; l'augmentation de la diversité des acteurs humanitaires, l'implication des gouvernements et de la société civile du Sud; le brouillage de l'ancienne distinction entre les gouvernements "donateurs" et "receveurs". Qu'est-ce que cela signifie pour nous au sein de l'UE? Cela veut dire que nous avons besoin d'être encore plus attentifs à l'utilité de nos contributions financières. Nous devons revoir notre façon de travailler avec les gouvernements d'accueil et les communautés locales - qui souvent seront les mieux placés pour prévenir ou répondre à des catastrophes. Nous devons dans le même temps réaffirmer les principes humanitaires, sur la base de notre Consensus européen, car ces principes sont plus pertinents que jamais...


**Exercice**
**Exercice de gestion de crise : MILEX 13**
**Un scénario réaliste.**

Basé sur un scénario fictif dans la région de l'*African North East Quarter* (ANEQ), cet exercice consistait à planifier une opération militaire pour assurer le bon déroulement du processus électoral dans la province d'EIBA en 2014. En effet, cette région était en proie à de violents conflits ethniques et régulièrement occupée par les forces armées de son voisin RECURIA. Placée sous statut administratif spécial depuis 2001, EIBA devait, à la suite de ces élections, retrouver son entière souveraineté. Une résolution de l'ONU entérinait les actions à la fois de l'Union Africaine et de l'Union européenne.


**Une phase active condensée.**

Préparé depuis le début de l'année 2013, cet exercice s'est achevé début 2014, à la fin du processus de retour d'expérience. La phase active s'est déroulée du 11 au 22 novembre, à la fois au Mont Valérien et à Bruxelles. En effet, la capitale européenne concentre non seulement l'OPSCEN, mais aussi les autres interlocuteurs utiles. Ainsi, les agences extérieures étaient représentées au sein de l'équipe d'organisation. Il s'agissait entre autres du centre satellitaire de l'UE (EU SatCen), du Crisis Management And Planning Directorate (CMPD), de l'International Committee of the Red Cross (ICRC), de la Commission européenne et l'ONU.

L'opération était commandée par le major général (grec) Alkiviadis STEFANIS. Il disposait des moyens de l'OPSCEN, armé par les militaires de l'EMUE en « double casquette » et par des contributions ponctuelles multinationales. Au niveau opératif, c'est l'EMIA-FE qui était en charge de la planification. Placé sous les ordres du général Daniel GRAMMATICO, renforcé également par des contributions multinationales, il s'est déployé non pas dans la province d'EIBA mais dans les locaux du Mont Valérien.

Cette phase a également permis de tester le système d'information et de communication de l'Union européenne et d'établir une liaison sécurisée entre les deux États-majors.

**Le processus de RETEX.**

La présentation de son point de vue par le major général (grec) Alkiviadis STEFANIS dès la fin de l'exercice au Comité militaire a marqué le début du recueil des premières impressions de chaque Etat participant. Compilé dans un document unique, ces éléments ont été envoyés aux Etats membres afin qu'ils émettent leurs commentaires en vue de préparer la réunion du 28 janvier qui a permis d'établir le rapport final de l'exercice. Par la suite, une cellule de l'EMUE est en charge d'intégrer les évolutions dans les procédures militaires européennes.


**Brève**

- **Présidence de la Grèce :**

La Grèce assume depuis le 11 janvier la présidence du Conseil de l'Union européenne. Concernant la politique de sécurité et de défense commune, elle inscrit son action dans la voie des conclusions du conseil européen de décembre 2013. En particulier, elle souhaite contribuer activement à l'élaboration d'une stratégie européenne de sécurité maritime, qui devrait être adoptée en juin 2014, sur la base des éléments fournis par une communication conjointe de la Commission européenne et du Haut Représentant.



Pour s'abonner à la diffusion numérique :

[repmilue.bruxelles-dfra@diplomatie.gouv.fr](mailto:repmilue.bruxelles-dfra@diplomatie.gouv.fr)

Rédacteur en chef:  
Commandant Stéphane REIX



Pour retrouver les numéros précédents de la Lettre d'information RMF :

